

#### Avenant n°3 à la convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom Avenant relatif à la mise en place du PC de Tarare

Entre la Société Autoroutes du Sud de la France, représentée par Mme Josiane Costantino, Directrice des Ressources Humaines,

D'une part,

Et les Organisations Syndicales désignées ci-après :

U
J

D'autre part,

#### Préambule

Le présent avenant s'inscrit dans le cadre de la convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom. En particulier, il précise les dispositions spécifiques mises en place pour préparer, créer et faire vivre le PC CAP de Tarare conformément à ce que stipule l'article III-2-3 de ladite convention.

Le PC CAP de Tarare fait partie des trois PC CAP de la Direction Régionale d'Exploitation Rhône-Alpes - Auvergne, au même titre que ceux de Communay et Valence. Sa vocation est de gérer l'ensemble de l'axe A89/A72, entre Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Lyon. Sa date d'entrée en fonctionnement est prévue début 2013, après l'achèvement de la nouvelle section appelée A89 Balbigny/La Tour de Salvagny.

La création d'une section nouvelle Balbigny/La Tour de Salvagny, a été intégrée à la concession d'ASF le 7 février 1992, décision confirmée par le Conseil d'Etat le 8 avril 2009.

Venant n°3 à la Convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom

JL <

Page 1 sur 11

départements de la Loire et du Rhône, notamment les villes de Roanne et de Tarare. Déclarée d'utilité publique le 17 avril 2003, ce nouveau tronçon a pour objectif la valorisation de la région ouest de l'agglomération lyonnaise en favorisant le désenclavement du nord des

ouest permettant de relier la région Rhône-Alpes à la façade atlantique L'achèvement de l'A89 entre Bordeaux et Lyon constitue ainsi la grande liaison autoroutière est-

Cette section nouvelle, longue de 53 km avec un point haut à 638 mètres d'altitude, comprend 3 tunnels d'une longueur totale de 5,7 kilomètres et 8 viaducs d'une longueur totale de 2 kilomètres. Le kilométrage total du nouvel axe sera ainsi d'environ 189 kilomètres.

des objectifs de l'entreprise en termes de qualité du service rendu et de la sécurité des clients Son exploitation, et notamment celle des tunnels, nécessite une surveillance spécifique, dans la lignée

l'A89 et de l'A72 inscrite dans les périmètres actuels des districts de Thiers et de Feurs. nouvelle section et ses spécificités (tunnels, viaducs...) ainsi que la gestion du trafic sur les tracés de L'implantation du PC CAP à Tarare prévue au 1er janvier 2013, permettra d'assurer la gestion de la

L'effectif prévu à ce jour pour l'exploitation du PC de Tarare est d' 1 Conducteur Sécurité Trafic et de 14 Régulateurs Sécurité Trafic (RST), pouvant être renforcés par un recours à la polyvalence en cas de

d'information client et de gestion du trafic, ce PC CAP travaillera en étroite relation avec le PC CAP de Valence, vers lequel pourra être transféré « temporairement » le commandement classique des opérations de gestion trafic de l'axe A89/A72, en cas d'événement important ou de crise survenant sur la nouvelle section, notamment dans les tunnels. Comme cela est prévu dans l'organisation de la filière télécom et afin de sécuriser le dispositif

cette nouvelle section, comprenant des ouvrages spécifiques en matière de sécurité, suffisamment longtemps à l'avance afin que se déroule correctement son exploitation permanente et durable Dans ce contexte, la Direction et les partenaires sociaux ont souhaité anticiper et préparer l'arrivée de

pour capitaliser et pérenniser le fonctionnement en axe déjà permis par notre accord d'établissement C'est pourquoi il est proposé que ce PC fonctionne avec des salariés ayant un statut unique de RST

S'inscrivant dans l'esprit de l'accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, le présent avenant décrit ainsi les modalités particulières selon lesquelles les salariés intègrent cette fonction de RST, soit de manière définitive, soit de manière temporaire.

en matière d'égalité professionnelle homme / femme. Les partenaires sociaux ont par ailleurs respecté, dans le cadre de cet accord, la politique de la société

Les parties ont convenu ce qui suit :

#### TARARE DISPOSITIONS AVANT L'OUVERTURE DU PC DE

en PC d'axe. la mise en place de l'accord d'établissement transitoire permettant d'avoir préfiguré le fonctionnement L'investissement d'ASF et de ses salariés, se fera progressivement de 2009 à 2013. Il a déjà débuté par

des tunnels et ouvrages complexes, pour atteindre le niveau requis à terme. le site et d'en accompagner l'acquisition de nouvelles, notamment dans le domaine de l'exploitation se qualifier avant l'ouverture de l'infrastructure. Il s'agit de reconnaitre les compétences existantes sur professionnalisation métier pour amener les futurs RST du PC CAP de Tarare à se former, s'enrichir, processus se poursuivra dès la mise en œuvre du présent avenant via les parcours

systématiquement remplacé pour maintenir l'effectif à 11 RST pour la période précédant l'ouverture Tout départ éventuel de RST durant la phase précédant l'ouverture du PC de Tarare sera

## Chapitre 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions du présent avenant s'appliquent aux salariés qui, à la date de sa signature :

Sont opérateurs sécurité district au sein du PC de Feurs ou du PC de Thiers;

#### Chapitre 2 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Septembre/Octobre 2009 A partir de 7 et 9 septembre 2009 A la date de signature Formation RAU pour les RST Formation hivernale pour les RST Formation PMV et fabrication des messages radios d'Openly pour les RST Journée Mise en œuvre de l'avenant Appel à candidature RST d'observation de 2 gestion des infrastructures

venant n°3 à la Convention d'entreprise relative à l'évolution de la fillère télécom

Ouverture du PC CAP Tarare

Passage dans la nouvelle organisation

de la montée en puissance du PC

Dès 2009 et au fur et à mesure

Au plus tard, au 01/11/2009:

Sessions de certification pour les RST

Publication des postes RST et CST

Page 3 sur 11

#### ANTICIPER L'OUVERTURE DU PC DE TARARE Chapitre 3 – MODALITES DE FONCTIONNEMENT POUR PREPARER

## Article 1 - Continuité du fonctionnement en PC d'axe

client. PC d'axe permettant d'assurer un fonctionnement cohérent dans la gestion du trafic et de la sécurité d'établissement sur la transition relative à la mise en place du PC CAP de Tarare, une organisation en Depuis le 1er avril 2009, les OSD des PC de l'A89/A72 ont adopté, selon les modalités de l'accord

avec en support le PC fonctionnement de demain. Ce schéma permet d'ores et déjà à un PC district d'intervenir sur les missions de l'autre PC district CAP de Valence, préparant ainsi les Hommes et les Organisations au

# Article 2 : Un PC d'axe fonctionnant avec des salariés de statut RST

organisation à la fois ; La Direction et les partenaires sociaux ont cherché à définir des modalités pour mettre en place une

- homogène, cohérente et équitable pour l'ensemble des salariés des PC de préalablement à l'ouverture du PC CAP. 1'A89/A72
- et répondant aux exigences de l'exploitation

2009, nomination accompagnée de modalités adaptées aux choix de chacun. Pour ce faire, il a été décidé de mettre en place un unique statut de RST avec effet rétroactif au 1er

## Article 3: Condition d'accès à la fonction de RST

l'engagement au service de la sécurité des clients, de chaque OSD des PC de Feurs ou Thiers. permettra de reconnaître collectivement l'étendue des missions, l'investissement, l'implication et La nomination RST de l'ensemble des OSD actuels rentrant dans le champ d'application de l'accord

liée aux conditions actuelles d'exploitation du tracé. Selon les modalités conventionnelles, cette nomination est conditionnée à l'obtention de la certification

salarié sera réintégré sur un poste d'OSD et bénéficiera d'un entretien individuel « GPEC » destiné à identifier son souhait d'évolution dans ou à l'extérieur de la filière. Il est rappelé qu'en cas d'échec à l'obtention de la certification ou en cas de difficultés constatées, le

# a) OSD nommés RST de manière définitive en acceptant d'intégrer le PC de Tarare

les règles de sécurité et en privilégiant le parcours le plus sûr) entre le domicile travail ». Il est également précisé que cette durée s'entend sous conditions domicile-travail. Pour cela, les limites sont fixées à 50 kilomètres ou 40 minutes (en respectant d'évoluer. Cela ne doit cependant par remettre circulation. CST ou RST, sans déménager, sera étudiée au cas par cas afin d'offrir à chacun, la possibilité Pour rappel, cet article stipule que « la situation des salariés souhaitant postuler sur des postes de Tarare, de l'article III-4-2 de la convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom. Cette nomination nécessite l'obtention de la certification et le respect, lors de l'ouverture du PC de en cause la sécurité lors des déplacements normales et le lieu de de

C. G. Avenant n°3 à la Convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom H

Page 4 sur 11

Cette clause de mobilité, qui trouvera obligatoirement à s'appliquer dès l'ouverture du PC CAP de Tarare, constitue une condition essentielle de l'intégration de ces salariés dans la nouvelle organisation des télécoms. Le non respect de cette clause ne permettra donc pas l'intégration sur Tarare

### b) OSD nommés temporairement RST

d'un statut temporaire de RST (sous réserve de l'obtention de la certification). Les OSD qui, à l'ouverture du PC de Tarare ne souhaitent pas intégrer un poste de RST, bénéficieront

salariés bénéficieront par ailleurs d'entretiens individuels « GPEC » destinés à identifier leur souhait d'évolution dans ou à l'extérieur de la filière. A l'ouverture du PC de Tarare, ils réintégreront leurs emplois et leurs affectations initiales. Ces

### Article 4 – Rémunération des RST

reconnaître l'investissement des salariés dans le fonctionnement en axe Les modalités de rémunération décrites ci-dessous s'appliquent en date du 1er avril 2009 pour

## a) RST entrant dans le champ d'application de l'article 3 a

Sous réserve de sa certification, le RST sera positionné en classe E avec effet rétroactif 1er avril 2009.

A cette date, les salariés OSD devenant RST percevront conformément à la convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom, article II-4, une augmentation individuelle complémentaire de 6% du salaire de base au 31 décembre 2008, décomposée comme suit :

- décembre 2008, au titre du différentiel entre la « classe D » et la « classe E » une augmentation individuelle complémentaire de 2% calculée sur le salaire de base au 31
- décembre 2008 afin de compenser l'écart précédent existant entre les télécoms districts et les et une augmentation individuelle complémentaire de 4 %, calculée sur le salaire de base au 31

proratée lorsque le nombre d'années restant à effectuer est inférieur à 10 ans (sur la base d'un départ à travail, bénéficieront d'une prime de 10.000 € bruts dans les mêmes conditions que celles prévues dans l'accord d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom. Pour mémoire, cette prime sera Aussi, les salariés « tour fixe » au 31 décembre 2008 qui seront soumis à la nouvelle organisation du

instaurées : Afin de respecter les choix individuels et dans l'hypothèse où un salarié RST s'étant engagé à intégrer Tarare souhaite revenir sur sa décision, des modalités particulières de versement de la prime sont

- soit le salarié souhaite percevoir, en attendant l'intégration de Tarare, une quote-part de la paye de janvier, le solde étant versé lors de l'intégration de Tarare. prime, égale à un dixième du montant total de celle-ci, qui sera versée annuellement sur la
- soit le salarié souhaite percevoir l'intégralité de sa prime dès la mise en place de la nouvelle sera alors établi afin de ne pas mettre le salarié en difficulté financière. de Tarare, le trop-perçu de la prime devra être remboursé. Un échéancier de remboursement organisation. Dans le cas présent, si le salarié choisit à terme de ne plus intégrer le PC CAP

l'acceptation contractuelle de la mobilité vers le PC CAP de Tarare lors de son ouverture Le versement intégral de cette prime lors du passage dans la nouvelle organisation sera conditionné 82

Avenant n°3 à la Convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom

Page 5 sur 11

de RST à Tarare, le trop-perçu de la prime devra être remboursé par ce dernier. Dans le cas de difficultés constatées sur le poste qui empêcheraient le salarié d'évoluer vers un poste

## b) RST entrant dans le champ d'application de l'article 3b

selon les modalités de calcul décrites à l'article précédent. jusqu'à l'ouverture du PC et au cours de cette période bénéficieront d'une augmentation temporaire Les salariés RST n'intégrant pas à terme le PC de Tarare bénéficieront d'un avenant temporaire RST

Cette augmentation s'appliquera temporairement du 1er Avril 2009 jusqu'à la fin de la tenue du poste

calcul suivante: conformément à l'accord d'entreprise et au prorata de leur durée dans le statut de RST selon la base de Par ailleurs, les salariés « tour fixe » au 31 décembre 2008, percevront la prime de 10 000€ bruts

(<u>10 000€</u> X durée RST) 10 ans

La durée RST est calculée en fonction de la date d'intégration dans la nouvelle organisation, à savoir le 1<sup>er</sup> Avril 2009 et la date prévisionnelle du retour en organisation PC district dans les PC de Thiers et de représentent 3650 jours calendaires. Feurs, à savoir le 1er janvier 2013. La « durée RST » est calculée en jours calendaires et les « 10 ans »

Cette quote-part sera versée annuellement sur la paye de janvier

au cours de la période préalable à l'ouverture du PC de Tarare Cette mesure permettra un traitement cohérent et équitable de l'ensemble des RST de l'axe A89 / A72

### Article 5 - Organisation du travail

minimum par salarié, conformément à l'accord cadre. l'année (période hivernale, été etc...). La planification annuelle prévoira 3 Une astreinte sécurité sera mise en place en fonction du besoin sur certaines périodes sensibles de semaines d'astreinte

délai de 30 à 40 mn. Il est précisé que ce délai s'entend sous conditions normales de circulation. Tous les salariés certifiés doivent prendre l'astreinte, sous réserve de pouvoir intervenir dans un

#### Article 6 - Affectation du RST

actuelles, au sein du PC de Feurs ou de Thiers, et ce jusqu'à la mise en place effective du PC CAP de Les salariés entrant dans le champ d'application du présent avenant, conserveront leurs affectations

A l'ouverture, les salariés ayant opté pour le statut temporaire seront maintenus dans leurs affectations initiales à savoir OSD au PC de Thiers ou de Feurs.

### **Article 7: Formation et certifications**

le champ d'application de l'accord. La certification telle que prévue dans l'accord cadre s'appliquera à l'ensemble des salariés entrant dans

Avenant n°3 à la Convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom

Page 6 sur 11

Dès la mise en œuvre du présent avenant, des formations hivernales seront dispensées et des dispositions seront prises telles que des visites du tracé par exemple pour améliorer la connaissance de

des formations adaptées seront programmées dans le cadre de PARCOURS. Aussi, pour tenir compte des spécificités de cet ouvrage et de l'exploitation des tunnels notamment,

(Centre d'Etudes des TUnnels). possédant des infrastructures similaires (Tunnel de l'A86, ESCOTA etc...) ainsi qu'avec le CETU Enfin, des rapprochements pourront être réalisés au sein des sites de Vinci Autoroutes France

#### Article 8 - Autres dispositions

Pour toutes les autres dispositions relatives aux RST et qui ne seraient pas prévues dans le présent avenant, il conviendra de se reporter à l'accord cadre relatif à l'évolution de la filière télécom.

\* \* \*





#### DE TARARE TITRE DISPOSITIONS APPLICABLES A L'OUVERTURE DU PC

# Chapitre 1 : SALARIES CONCERNES ET RECRUTEMENT

Tarare à son ouverture Chaque salarié ayant opté définitivement pour le choix de RST intègrera automatiquement le PC de

Les postes de RST et CST restant à pourvoir feront l'objet de publications de postes.

Les salariés retenus seront formés et certifiés avant l'ouverture du PC de Tarare

# Chapitre 2: MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU PC DE TARARE

scénarii de gestion des tunnels, etc... supports médiatiques (PMV, RTFM, ...), réception et gestion des appels RAU, informations des partenaires et autorités, coordination des actions de gestion du trafic sur l'axe, déclenchement des actions de sécurité et d'assistance, production et diffusion des informations de sécurité vers l'ensemble de ses missions : recueil d'information, surveillance, déclenchement et supervision des Le PC CAP de Tarare, qui s'inscrit avec les PC CAP de Valence et Communay dans l'organisation ES la DRE Rhône-Alpes -Auvergne sera en mode de fonctionnement nominal autonome nos

efficacité dans la gestion d'une crise et sécurisent l'ensemble de notre dispositif. « tunnel » par exemple. Ces transferts de charge entre PC CAP sont la garantie du maintien de notre réalise vers le PC de Valence, notamment pour concentrer son action sur un événement de En période de charge ou de crise le PC de Tarare peut transférer tout ou partie de ces missions qu'il

équipements (GTC)... D'autres fonctions restent à développer en concertation avec les personnels de la trafic (recueil et vidéo), la communication vers les équipes d'intervention, la surveillance des filière pour rendre totalement opérationnel ce dispositif. fonctions potentiellement transférables sont notamment aujourd'hui : le RAU, la surveillance

### Article 1 : Organisation du travail

délai de 30 à 40 mn. Il est précisé que ce délai s'entend sous conditions normales de circulation. Une astreinte sécurité sera mise en place en fonction des besoins, conformément à l'accord cadre. les salariés certifiés doivent prendre l'astreinte, sous réserve de pouvoir intervenir dans un

d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom. souhaitent et de répondre aux variations d'activité au sein du PC, conformément à la convention Aussi, une polyvalence sera mise en œuvre afin de faire évoluer les compétences des salariés qui le

Avenant n°3 à la Convention d'entreprise relative à l'évolution de la fillère télécom

Page 8 sur 11

## Chapitre 3: ACCOMPAGNEMENT DES RST

sophistication des dispositifs d'exploitation, diversité des sites en exploitation, exigences croissantes du client et du concédant, risques liés à l'exposition de l'entreprise) requièrent un perfectionnement des compétences pour atteindre le niveau de professionnalisation nécessaire. Les différents enjeux de l'entreprise en matière d'exploitation de la route et sécurité (multiplication et

individualisé en vue de l'obtention de cette certification. Tous les salariés RST devront passer la certification et bénéficieront d'un parcours de formation

### Article 1 : Formation et certifications

La certification telle que prévue dans l'accord cadre s'appliquera à l'ensemble des salariés entrant dans le champ d'application de l'accord.

des formations adaptées seront programmées dans le cadre de PARCOURS. Aussi, pour tenir compte des spécificités de cet ouvrage et de l'exploitation des tunnels notamment,

possédant des infrastructures similaires (Tunnel de l'A86, ESCOTA etc...) ainsi qu'avec le CETU (Centre d'Etudes des TUnnels). Enfin, des rapprochements pourront être réalisés au sein des sites de Vinci Autoroutes France

#### Article 2 : Mobilité géographique

Pour rappel, les dispositions de l'accord cadre s'appliquent.

#### a) Avec déménagement :

Les dispositions de la Convention d'entreprise n°79 relatives à la mobilité géographique ainsi que toutes les autres mesures d'accompagnement (notamment la circulaire sur les frais de déplacement et le dispositif 1% logement) s'appliquent aux salariés de la filière.

#### <u>b) Sans déménagement</u> :

parcours le plus sûr) entre le domicile et le lieu de travail. Il est également précisé que cette durée remettre en cause la sécurité lors des déplacements domicile-travail. Pour cela, les limites sont étudiée au cas par cas afin d'offrir à chacun, la possibilité d'évoluer. s'entend sous conditions normales de circulation. La situation des salariés souhaitant postuler sur des postes de CST ou RST, sans déménager, sera 50 kilomètres ou 40 minutes (en respectant les règles de sécurité et en privilégiant le Cela ne doit cependant par

possibilités. complément de la prime d'éloignement actuelle), et l'utilisation d'un véhicule ASF en fonction des son véhicule personnel (le différentiel kilométrique réel est payé en indemnités kilométriques en Si la distance domicile-travail est supérieure à l'ancienne, le salarié aura le choix entre l'utilisation de

# c) Mise à disposition d'une chambre de repos sur le PC CAP de Tarare :

Une chambre sera mise à disposition des RST leur permettant de récupérer et de sécuriser ainsi leurs

Page 9 sur 11

## TITRE 3 – DISPOSITIONS DIVERSES

Le présent avenant prend effet dès sa date de signature.

#### Article 2 : Commission de suivi

syndicale signataire, en cas de problème d'interprétation dans l'application du présent accord et pour analyser les impacts organisationnels du présent accord. Une commission de suivi société pourra se réunir ponctuellement, à la demande d'une organisation

Cette commission pourra se réunir une fois par an.

### Article 3 – Dénonciation et révision

l'autre des parties signataires, avec un préavis minimum de trois mois, sur notification écrite par lettre recommandée avec accusé de réception de l'autre partie. Cet avenant est conclu pour une durée indéterminée. Il pourra être dénoncé à tout moment par l'une ou

Conformément aux dispositions légales, les parties signataires du présent avenant ont la faculté de le réviser. La demande de révision, qui peut intervenir à tout moment à l'initiative de l'une des parties signataires, doit être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception aux autres signataires.

réception de cette demande afin d'envisager l'éventuelle conclusion d'un avenant de révision. L'ensemble des partenaires sociaux se réunira alors dans un délai de trois mois à compter de L'éventuel avenant de révision se substituera de plein droit aux dispositions du présent avenant qu'il

modalités prévues dans le Code du Travail. d'avis de réception et auprès du secrétariat greffe du Conseil de Prud'hommes d'Avignon, selon les de l'emploi et de la formation professionnelle de Vaucluse, par lettre recommandée avec demande Dès sa conclusion et au plus tard dans les 15 jours suivant sa signature, la présente convention sera à la diligence de la société ASF déposée en un exemplaire original à la direction départementale du travail,

notification du texte à l'ensemble des organisations syndicales représentatives à l'issue de la procédure formation professionnelle de Vaucluse un exemplaire de la convention, une copie du courrier de exemplaires, de ses établissements et de leurs adresses respectives. professionnelles ainsi que le bordereau de dépôt de la convention. Elle joindra la liste, en trois La société adressera par voie électronique à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la signature, une copie du procès-verbal du recueil des résultats du premier tour des élections

de quatre mois, à compter du dépôt de l'accord, pour demander le retrait ou la modification des Le Directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle dispose d'un délai dispositions contraires aux lois et règlements.

nouvel embauché. Le texte de la convention fait l'objet d'une diffusion auprès de tous les salariés de la société et de tout

Avenant nº3 à la Convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom

Page 10 sur 11

La publicité des avenants au présent accord obéit aux mêmes dispositions que celles réglementant la publicité de l'accord lui-même.

Fait à Vedène, le 30/09/2009

Pour ASF :

Josiane Costantino

Pour les organisations syndicales :

CFDT

CFTC

CGT

CFE/CGC

FO

SUD

Avenant n°3 à la Convention d'entreprise relative à l'évolution de la filière télécom